

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 janvier 2025
Secrétaire de séance : Dominique QUEHEILLE

Etaient présents 46 titulaires, 1 délégué suppléant et 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Serge BERTRANINE-CHANQUET (suppléant de Christine CABON)

Pouvoirs : André BERNOS à Philippe PECAUT, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : Marie-Pierre CASTAINGS, Jean-Jacques BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRERE, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Alain QUINTANA,

RAPPORT N° 250123-04-CULT

GUIDAGE TOURISTIQUE DES GROUPES

POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DE TOURISME DU HAUT BERN

L. ALTHAPE explique que la Communauté de Communes du Haut Béarn a confié à l'Office de Tourisme du Haut Béarn la promotion et la commercialisation de prestations touristiques du territoire communautaire.

Dans le cadre de la mise en tourisme du patrimoine, il convient présentement de préciser les modalités de partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut Béarn, relatives à l'organisation des moyens en guidage touristique de groupes de visiteurs pour les sites du Fort du Portalet, de Lourdios-Ichère, Sarrance, Cathédrale Ste-Marie en Espagnol.

La Communauté de Communes pose le principe de la prestation avec définition d'une grille tarifaire.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Haut-Béarn s'appuie sur les agents de médiation du patrimoine.

Il est proposé les conditions de prestation suivantes, selon la disponibilité des guides :

- Temps d'intervention pris en compte : 3 heures (préparation et réalisation) ;
- Tarif forfaitaire des interventions : 30 € / heure

Ces tarifs sont à prendre en considération à compter du 1^{er} janvier 2025.

Concernant les visites du Fort du Portalet, ces modalités prendront fin au moment du changement du mode d'exploitation et feront l'objet d'une délibération spécifique.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** la grille tarifaire,
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'opération sus-indiquée.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 23 janvier 2025

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé DQ

Signé BU

Dominique QUEHEILLE

Bernard UTHURRY